

Opinion

IA et Souveraineté : vers une autonomie Numérique pour l' Afrique



Auteur : Albert Kabeya

mail : contact@bcs-rdc.com

L'ère de l'intelligence artificielle générative est bel et bien arrivée, transformant radicalement notre manière de consommer et de créer du contenu. Des géants technologiques tels qu'Open AI, Microsoft, Alphabet et IBM ont été à l'avant-garde de cette révolution, déployant des systèmes capables d'analyser et de synthétiser d'énormes quantités de données pour produire des réponses et des créations qui semblent presque humaines.

Ces avancées ne se limitent pas à des réponses textuelles ; elles s'étendent à la création d'images, de musique, et même à la rédaction de codes informatiques. L'IA générative utilise des techniques d'apprentissage profond pour apprendre des modèles complexes dans les données, lui permettant de générer des réponses pertinentes et contextuelles à des requêtes spécifiques.

Cette technologie ouvre des horizons nouveaux pour les créateurs de contenu, les journalistes et les éditeurs, leur permettant de produire du contenu à une vitesse et une échelle auparavant inimaginable. Cependant, elle soulève également des questions éthiques et des défis en matière de droits d'auteur, car la distinction entre le contenu généré par l'homme et celui généré par la machine devient de plus en plus floue.

En somme, l'IA générative est une force puissante qui redéfinit les limites de la créativité et de la production de contenu, promettant un avenir où les machines pourraient devenir des partenaires créatifs à part entière.

Il est évident que l'intelligence artificielle, mise en avant par diverses applications telles que Copilot et Gemini, représente une opportunité significative pour le développement de la recherche opérationnelle en République Démocratique du Congo. Ces technologies avancées peuvent être des outils précieux pour aborder et résoudre des problèmes complexes dans de nombreux secteurs.

L'intelligence artificielle générative moderne repose sur quatre piliers fondamentaux : (i) les données, (ii) les algorithmes, (iii) l'apprentissage automatique, et (iv) l'éthique. Les trois premiers aspects sont concrets et mesurables, tandis que le quatrième, l'éthique, est plus nuancé et complexe. Nous aborderons ce dernier point plus en détail ultérieurement. En ce qui concerne les modèles comme GPT-3 et GPT-4, nous avons observé une multiplication de leurs capacités de traitement et de réflexion, ce qui laisse présager des avancées encore plus impressionnantes pour les futures générations de modèles d'IA. Ces progrès suggèrent une évolution vers une forme d'intelligence de plus en plus sophistiquée et autonome. Certains experts de la robotique estiment qu'ils ont multiplié par 6 la capacité de GPT4 en comparaison du précédent et évaluent par des méthodes qui leurs sont propres le QI de GPT4 à 160, quand on sait que celui d'Einstein était à 155 et celui d'un Homme normal, en moyenne légèrement en dessous de 100. Ce qui peut laisser songeur quand on pense à ce que sera le GPT-5.

La République Démocratique du Congo, ainsi que l'Afrique dans son ensemble, où les connaissances et les données sont souvent dispersées, peuvent bénéficier de la technologie de l'intelligence artificielle de diverses manières, notamment dans les domaines de l'éducation et de la recherche. Chaque jour, des milliers de documents tels que des mémoires, des thèses et des projets de recherche sont produits, mais ne sont pas systématiquement numérisés ni rendus accessibles numériquement au grand public. Cela représente une opportunité manquée en termes de collecte de données. De plus, le secteur des logiciels offre aujourd'hui la possibilité de créer ou d'utiliser des algorithmes capables de synthétiser ces données pour fournir des réponses pertinentes à des questions spécifiques. Enfin, grâce à des entités comme le Fonds National de la Recherche et une communauté dynamique de chercheurs, il est possible de financer des laboratoires d'apprentissage machine qui, au fil des interactions, peuvent guider l'IA pour qu'elle optimise de manière générative ses réponses.

Avec détermination, nous avons la capacité de développer nos propres systèmes de recherche spécialisés dans des domaines variés tels que l'histoire, l'anthropologie, l'économie et le droit, des disciplines où notre perspective unique est essentielle. De même, dans les sciences exactes comme la médecine, la biologie et l'écologie, nous pouvons exploiter nos recherches spécifiques à notre contexte et environnement. Qui mieux que nous pour comprendre et exploiter nos connaissances locales ? L'implémentation de plateformes d'échange d'informations et d'expériences adaptées à notre contexte national pourrait révolutionner notre capacité à collaborer et innover. En outre, cela pourrait contribuer à éliminer le plagiat dans nos cercles académiques et scientifiques, renforçant ainsi l'intégrité et l'originalité de notre travail de recherche. C'est ce que le professeur Léonard Albert Kabeya Tshikuku nomme « le primat annoncé de l'immatériel, de la culture pour le 21ème siècle » dans son livre *Epistémologie et Méthode économiques ; Aperçus critiques à l'usage des chercheurs en Afrique*.

Mieux encore, nous aurons à partager, tout en maîtrisant notre propre savoir, avec le monde notre pensée, nos approches et nos points de vues sur notre propre environnement sans forcément laisser aux autres le soin de parler de nous, et parfois pas de la bonne manière. La machine ne restitue que ce que vous lui donnez à consommer et surtout la manière dont vous voulez. C'est à ce niveau qu'intervient l'éthique.

En prenant le contrôle de notre savoir, nous pourrons non seulement partager avec le monde entier nos idées, nos méthodes et nos perspectives sur notre environnement, mais aussi veiller à ce que notre récit – et par conséquent notre ressenti soit authentique et non déformé par d'autres. L'intelligence artificielle reflète les données qui lui sont fournies et les

traite selon les directives qu'elle reçoit, soulignant ainsi l'importance cruciale de l'éthique dans son utilisation.

Il y a eu un événement marquant il y a quelques années : l'exclusion d'un Président de la République d'une célèbre plateforme de réseau social. Cet incident a provoqué un véritable choc et a soulevé des interrogations sur les limites de l'autorité, les droits de censure et les circonstances qui justifient de telles actions. Cela a également mis en lumière des problématiques éthiques et des enjeux de souveraineté.

Revenant sur l'intelligence artificielle, la question de la régulation est effectivement cruciale. Qui est responsable de superviser et d'approuver les réponses fournies par les machines ? L'audition de Sam Altman, PDG d'Open AI, par le Sénat américain l'année dernière, ainsi que la hâte des législateurs européens à établir une réglementation spécifique à l'IA, illustrent clairement les inquiétudes quant aux implications futures de cette technologie. Parallèlement, nous avons observé une initiative similaire de la part de la Chine pour établir sa propre législation en la matière. Ces initiatives reflètent une volonté mondiale de définir des cadres légaux qui garantissent une utilisation responsable et éthique de l'IA, tout en anticipant les défis futurs que cette dernière pourrait poser.

Dans le domaine effervescent de l'intelligence artificielle, l'Europe a vu émerger de nouvelles plateformes qui se distinguent par leur efficacité énergétique, utilisant parfois moins de ressources de calcul que les solutions traditionnelles basées sur les technologies Nvidia. Cette dynamique s'inscrit dans une course technologique mondiale où les considérations éthiques et législatives jouent un rôle de plus en plus prépondérant.

L'Afrique, bien qu'absente des premières lignes de cette bataille technologique, détient un potentiel immense de contenu à valoriser, notamment pour répondre aux besoins et aspirations de sa propre population. Il est essentiel de reconnaître et d'exploiter ce potentiel, non seulement pour enrichir le patrimoine numérique mondial mais aussi pour stimuler le développement local à travers l'innovation et la créativité. La mise en lumière de ce trésor de connaissances et d'expériences africaines pourrait transformer radicalement la manière dont le continent interagit avec le reste du monde dans le domaine de l'IA.

Cette réflexion souligne l'importance de l'inclusion et de la représentation des Africains dans le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour parler de l'Afrique. Sans la participation active des Africains, il y a un risque que les récits générés par l'IA ne reflètent pas fidèlement la richesse et la diversité des perspectives africaines. C'est pourquoi il est crucial que les Africains soient au cœur de la création et de la gestion des systèmes d'IA qui les concernent, afin de garantir que leur existence et leur identité soient affirmées et préservées dans le discours numérique mondial.

Si jamais l'IA parle sans les Africains, Descartes aura eu raison par cette parodie : « Je ne pense pas donc je ne suis pas ».

Kinshasa le 08 avril 2024